



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 1er août 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Depuis le début de l'année, 27 personnes ont perdu la vie sur les routes de Guadeloupe (soit 22 en zone gendarmerie et 5 en zone police).

Les services de la gendarmerie et de la police nationale renforcent les contrôles routiers durant la période estivale.

Au cours du week-end du 28 au 30 juillet, 75 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement 2 alcoolémies au volant, 2 conduites sous stupéfiants, 10 défauts de port de ceinture, 17 usages du téléphone, 3 lignes continues franchies, 5 défauts d'assurance, 3 défauts de contrôle technique, 7 véhicules verbalisés pour vitres teintées non conformes. 8 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 29 automobilistes sur 58 contrôlés ont été verbalisés dont 3 défauts de contrôles techniques, 1 défaut d'assurance, 2 défauts de certificats d'immatriculation, 3 pneus lisses, 1 usage de téléphone au volant, 14 défauts de port de ceinture, 1 défaut de port de casque, 1 défaut d'assurance et 1 non respect du stop.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.